

## AVIS AUX ELECTEURS

La commission scolaire Eastern Shores désire aviser la population que les élections scolaires du 4 Novembre 2007 n'auront pas lieu étant donné que les commissaires ont été élus par acclamation. **Suite à ceci, il n'y aura pas de révision de la liste électorale.**

Cependant, si vous voulez que votre nom soit ajouté à la liste des électeurs Anglophone, et que vous rencontrez les critères suivants, s'il vous plaît, **compléter la Déclaration de choix, située à votre droite de ce pamphlet.**

Toute personne qui, à la date du scrutin :

- a dix-huit ans accomplis;
- est de citoyenneté canadienne;
- est domiciliée sur le territoire de la commission scolaire et, depuis au moins six mois, au Québec;
- n'est pas en curatelle
- n'a pas été déclarée coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la Loi sur la consultation populaire (chapitre C-64.1), de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2) ou la Loi électorale (chapitre E-3.3) au cours des cinq dernières années.

possède la qualité d'électeur.



**Tout parent dont l'enfant a terminé ses études secondaires après juin 2007 restera inscrit sur la liste électorale de la commission scolaire Anglophone.**

**Toutefois, si vous avez un enfant qui a terminé ses études secondaires avant juin 2007, vous êtes, par défaut, inscrit sur la liste électorale de la commission scolaire Francophone.**

**Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec la commission scolaire Eastern Shores au 1-888-752-2070 ou le directeur générale des élections au 1-888-353-2846.**

## DÉCLARATION DE CHOIX

Est-ce que vous avez des enfants qui fréquentent la commission scolaire?

OUI  NON

ÉCOLE ANGLOPHONE

C.SCOLAIRE \_\_\_\_\_

ÉCOLE FRANCOPHONE

C. SCOLAIRE \_\_\_\_\_

**Si vous n'avez pas d'enfants fréquentant l'une ou l'autre des commissions scolaires:**

Je désire que mon nom et mes taxes scolaires soient inscrits à la commission scolaire :

COMMISSION SCOLAIRE ANGLOPHONE

COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_

SIGNATURE: \_\_\_\_\_

**Retourné à la commission scolaire Eastern Shores ou à l'école Anglophone la plus proche.**